

**PARC MERIDIA – ETUDE D'IMPACT – TRAVAUX
ET EXPLOITATION GEOTHERMIQUE DE LA
NAPPE DU VAR**

Résumé non technique de l'étude d'impact pour
l'exploitation des eaux souterraines à des fins
géothermiques



42/52 Quai de la Rapée - CS 12 boulevard de Courcelles
71 230

75583 Paris Cedex 12

Tél. : 01.82.51.55.55

75017 Paris

Tél. : 01.56.51.55.55

24 Rue Michal

75013 Paris

Tél : 01.76.74.80.20

Production

Auteurs	Société	Mail	Téléphone
Sophie LE GRAS	Setec hydratec	Sophie.legras@setec.com	04 86 15 62 45

Révisions

Version	Date	Auteurs	Description
1	29/06/2023	Sophie LE GRAS	V1

Maître d'ouvrage : Métropole Nice Côte d'Azur

Mission : Résumé non technique de l'étude d'impact pour l'exploitation des eaux souterraines à des fins géothermiques

En date du : juin 2023

Contact(s) : Régis MARTIN, Métropole Nice Côte d'Azur, regis.martin@nicedazur.org

Table des matières

1	RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT	5
1.1	Introduction	5
1.2	Présentation du projet	5
1.3	Enjeux environnementaux	7
1.4	Impacts environnementaux	11
1.5	Mesures d'évitement, réduction et compensation des impacts	16
1.6	Effets cumulés des autres projets	22
1.7	Conformité aux documents cadre	23

1 RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

1.1 Introduction

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Nice Parc Méridia, localisé à l'Ouest de la métropole azurée, est une opération prioritaire de l'éco-vallée du Var, en cours d'aménagement qui constituera à terme écoquartier combinant qualité urbaine et mixité des fonctions en associant des logements pour actifs, un pôle hospitalier, des complexes sportifs dont un grand pôle aquatique, ainsi que des commerces et services de proximité, pour une capacité constructible totale de 549 824 m² répartis en 44 lots sur une étendue territoriale de 59 ha.

L'opération d'aménagement du projet Nice Parc Méridia, mise en œuvre par l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) de la plaine du Var, prend corps dans sa globalité avec l'Opération d'Intérêt National (OIN) Eco-vallée et s'inscrit également dans la démarche éco-responsable de la métropole Nice Côte d'Azur (NCA) labélisée Eco-cité.

En matière de gestion de l'énergie, ces statuts d'Eco-vallée et d'Eco-cité se traduisent par des démarches de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique en visant, entre autres, une réduction significative de la consommation énergétique ainsi que le recours aux énergies vertes.

De ce point de vue, la géothermie constitue une solution particulièrement bien adaptée pour fournir de l'énergie thermique à l'éco-quartier de Parc Méridia. En effet, les différentes études visant à identifier le potentiel géothermique du sous-sol sur des territoires plus ou moins élargis autour de Parc Méridia ont montré que ce dernier coïncide avec l'une des zones possédant les ressources géothermales régionales les plus favorables pour le développement de la géothermie par doublet de forages superficiels, du fait de la présence de la nappe des alluvions qui dispose d'une très bonne productivité avec une possibilité de captage à très faible profondeur.

1.2 Présentation du projet

L'eau géothermale sera prélevée dans l'aquifère (nappe alluviale du Var) au niveau de forages de prélèvement ou puits de production, puis elle circulera jusqu'à une pompe à chaleur (PAC) où se trouvent des échangeurs de chaleur (évaporateur et condenseur) qui permettront de transférer la chaleur depuis l'eau prélevée vers le « circuit géothermique ». L'eau géothermale sera ensuite renvoyée dans l'aquifère d'origine par le biais de forages dit puits de réinjection.

Suite à l'étude de plusieurs schémas d'exploitation, Le schéma d'exploitation retenu envisage un rejet compris entre 8°C et 24°C et un débit d'exploitation en pointe de 900 m³/h. Ces 900 m³/h seront prélevés au droit de six puits et rejetés au niveau de douze puits d'injection pour minimiser les rabattements et les remontées de nappe localement.

Le scénario/hypothèse retenus pour couvrir les besoins en chaud et froid via la géothermie sur aquifère sont les suivants :

Nappe alluviale du Var à 16,5°C

Ecart de température permis entre le prélèvement et la réinjection dans la nappe de 8°C

Débit prélevé de 890 m³/h

6 puits de pompages – 12 puits d'injection

Soit une puissance géothermale (BT) de 8,26 MW avec la disposition des puits comme indiqués sur la carte

Le linéaire de boucle géothermale serait de 1 200 ml.



Figure 1 : Emplacements des puits pour le schéma d'exploitation retenu (source : SETEC HYDRATEC, 2023)

1.3 Enjeux environnementaux

L'analyse de l'état initial du site et de son environnement a abouti à la connaissance des milieux concernés, nécessaire pour dégager les enjeux, les contraintes et les potentialités du site au regard des caractéristiques spécifiques du projet.

Tableau 1 : Présentation des enjeux environnementaux majeurs et de leur sensibilité sur la zone d'étude

Milieux	Thématiques	Phases	Impact(s) (avant mesures)	Evaluation
MILIEU PHYSIQUE	Climat et énergie	Chantier	Contribution à l'effet de Serre	Modéré
		Exploitation	Production d'énergie renouvelable	positif
	Sols et sous-sol	Chantier	Pollution chronique et/ou accidentelle des sols liée à l'utilisation et au stockage de déchets et produits dangereux.	Modéré
		Exploitation	Pollution chronique et/ou accidentelle des sols	
	Topographie	Chantier et exploitation	Faible modification du fait d'un terrain initialement plat	Faible
	Eaux souterraines	Chantier et exploitation	Diffusion de la pollution sur les sols vers la nappe alluviale du Var Le projet est soumis aux rubriques 1.2.1.0. et 5.1.1.0. de l'article R214-1 du Code de l'environnement (productions et rejets dans une nappe d'accompagnement)	Modéré à faible
Diffusion de la pollution sur les sols (chronique et/ou accidentelle) vers la nappe alluviale du Var Modification des conditions hydrodynamiques et régime thermique				

Milieux	Thématiques	Phases	Impact(s) (avant mesures)	Evaluation
	Eaux superficielles	Chantier et exploitation	Le Var est à 500 m du projet et peu d'échange entre celui-ci et la nappe d'accompagnement.	Nul
			Faible imperméabilisation	Faible
	Usages de l'eau	Chantier et exploitation	Les pollutions de la nappe pourront impacter les captages des Sagnes	Modéré
	Risques naturels	Inondations	Chantier et exploitation	Gestion raisonnée des débits
Risque sismique		Bâtiments conçus dans les règles de l'art et adaptés au risque sismique.		
MILIEU NATUREL	Habitats et flore	Chantier	Impact sur les habitats semi-naturels négligeable. Destruction de flore	Faible
	Faune	Chantier	Dérangement de faune, voire destruction de gîtes	Modéré
		Exploitation	Perte d'habitats pour les oiseaux	Faible
	Continuités écologiques	Chantier et exploitation	Site enclavé dans un milieu urbain	Nul
	Equilibres biologiques		Site initialement péri-urbain	Nul
	Natura 2000		Site Natura 2000 à 500 m	Nul
PAYSAGE ET PATRIMOINE	Paysage	Chantier	Détérioration du paysage par la mise en place du chantier	Fort
		Exploitation	Zone urbaine en restructuration	Nul
	Patrimoine culturel	Chantier et exploitation	Pas de ZPPAUP (ou AMVAP), ni sites classé/inscrit ou périmètre de protection de monument historique	Nul
	Patrimoine archéologique	Chantier	Potentiel archéologique très faible	Faible
Exploitation		/	Nul	

Milieux	Thématiques	Phases	Impact(s) (avant mesures)	Evaluation
MILIEU HUMAIN	Population, emploi et activités	Chantier et exploitation	Création d'emplois directs et revenus indirects Energie disponible pour les ménages et bâtiments tertiaires	Positif
	Transport	Chantier	Perturbation du trafic par la présence d'engins de chantier	Faible
		Exploitation	/	Nul
	Bruit	Chantier	Bruits générés par les engins de chantier et le matériel	Modéré
		Exploitation	/	Nul
	Qualité de l'air	Chantier	Emissions de poussières et de polluants atmosphériques	Modéré
		Exploitation	Pas d'émissions de gaz à effet de serre ni de poussières	Nul
	Sécurité publique	Chantier	Risque d'accidents (collisions)	Modéré
		Exploitation	/	Nul
	Pollution lumineuse	Chantier et exploitation	Zone déjà fortement soumise à la pollution lumineuse	Nul
	Eaux usées	Chantier et exploitation	/	Nul
	Déchets	Chantier	Production de déchets dangereux	Fort
		Exploitation	Diffusion de polluants	Modéré
	Réseaux techniques	Chantier	Coupures de réseaux	Modéré
		Exploitation	/	Nul
Maitrise foncière	Chantier et exploitation	Acquisitions amiables de parcelles	Faible	

Milieux	Thématiques	Phases	Impact(s) (avant mesures)	Evaluation
	Servitudes d'utilité publique	Exploitation	Périmètre de protection de la ressource géothermique	Fort
SANTÉ PUBLIQUE	Environnement sonore	Chantier et exploitation	/	Nul
	Qualité de l'air			
	Qualité de l'eau		Risque de pollution de l'eau potable	Modéré

1.4 Impacts environnementaux

Tableau 2 : Présentation des impacts environnementaux et de leur sensibilité sur la zone d'étude

Milieux	Thématiques	Phases	Impact(s) (avant mesures)	Evaluation
MILIEU PHYSIQUE	Climat et énergie	Chantier	Contribution à l'effet de Serre	Modéré
		Exploitation	Production d'énergie renouvelable	positif
	Sols et sous-sol	Chantier	Pollution chronique et/ou accidentelle des sols liée à l'utilisation et au stockage de déchets et produits dangereux.	Modéré
		Exploitation	Pollution chronique et/ou accidentelle des sols	
	Topographie	Chantier et exploitation	Faible modification du fait d'un terrain initialement plat	Faible
	Eaux souterraines	Chantier et exploitation	Diffusion de la pollution sur les sols vers la nappe alluviale du Var Le projet est soumis aux rubriques 1.2.1.0. et 5.1.1.0. de l'article R214-1 du Code de l'environnement (productions et rejets dans une nappe d'accompagnement)	Modéré à faible
			Diffusion de la pollution sur les sols (chronique et/ou accidentelle) vers la nappe alluviale du Var Modification des conditions hydrodynamiques et régime thermique	
	Eaux superficielles	Chantier et exploitation	Le Var est à 500 m du projet et peu d'échange entre celui-ci et la nappe d'accompagnement.	Nul
			Faible imperméabilisation	Faible

Milieux	Thématiques		Phases	Impact(s) (avant mesures)	Evaluation
	Usages de l'eau		Chantier et exploitation	Les pollutions de la nappe pourront impacter les captages des Sagnes	Modéré
	Risques naturels	Inondations	Chantier et exploitation	Gestion raisonnée des débits	Faible
		Risque sismique		Bâtiments conçus dans les règles de l'art et adaptés au risque sismique.	
MILIEU NATUREL	Habitats et flore		Chantier	Impact sur les habitats semi-naturels négligeable. Destruction de flore	Faible
	Faune		Chantier	Dérangement de faune, voire destruction de gîtes	Modéré
			Exploitation	Perte d'habitats pour les oiseaux	Faible
	Continuités écologiques		Chantier et exploitation	Site enclavé dans un milieu urbain	Nul
	Equilibres biologiques			Site initialement péri-urbain	Nul
	Natura 2000			Site Natura 2000 à 500 m	Nul
PAYSAGE ET PATRIMOINE	Paysage		Chantier	Détérioration du paysage par la mise en place du chantier	Fort
			Exploitation	Zone urbaine en restructuration	Nul
	Patrimoine culturel		Chantier et exploitation	Pas de ZPPAUP (ou AMVAP), ni sites classé/inscrit ou périmètre de protection de monument historique	Nul
	Patrimoine archéologique		Chantier	Potentiel archéologique très faible	Faible
			Exploitation	/	Nul
Population, emploi et activités		Chantier et exploitation	Création d'emplois directs et revenus indirects Energie disponible pour les ménages et bâtiments tertiaires	Positif	

Milieux	Thématiques	Phases	Impact(s) (avant mesures)	Evaluation
MILIEU HUMAIN	Transport	Chantier	Perturbation du trafic par la présence d'engins de chantier	Faible
		Exploitation	/	Nul
	Bruit	Chantier	Bruits générés par les engins de chantier et le matériel	Modéré
		Exploitation	/	Nul
	Qualité de l'air	Chantier	Emissions de poussières et de polluants atmosphériques	Modéré
		Exploitation	Pas d'émissions de gaz à effet de serre ni de poussières	Nul
	Sécurité publique	Chantier	Risque d'accidents (collisions)	Modéré
		Exploitation	/	Nul
	Pollution lumineuse	Chantier et exploitation	Zone déjà fortement soumise à la pollution lumineuse	Nul
	Eaux usées	Chantier et exploitation	/	Nul
	Déchets	Chantier	Production de déchets dangereux	Fort
		Exploitation	Diffusion de polluants	Modéré
	Réseaux techniques	Chantier	Coupures de réseaux	Modéré
		Exploitation	/	Nul
Maitrise foncière	Chantier et exploitation	Acquisitions amiables de parcelles	Faible	
Servitudes d'utilité publique	Exploitation	Périmètre de protection de la ressource géothermique	Fort	
SANTÉ PUBLIQUE	Environnement sonore	Chantier et exploitation	/	Nul
	Qualité de l'air			

Milieux	Thématiques	Phases	Impact(s) (avant mesures)	Evaluation
	Qualité de l'eau		Risque de pollution de l'eau potable	Modéré

Les principaux impacts négatifs (ou risques) du projet auront lieu en phase chantier :

- Emissions de gaz à effet de serre
- Pollution accidentelles des sols, du sous-sol, des eaux souterraines
- Altération des usages de l'eau (risque de pollution de l'eau potable)
- Destruction d'habitats semi-naturels et de flore
- Dérangement de faune, voire destruction de gîtes
- Détérioration du paysage
- Nuisances sonores
- Emissions de poussières et de polluants atmosphériques
- Risque d'accidents
- Production de déchets dangereux
- Coupures de réseaux

En phase d'exploitation, sans mesure appropriée, le projet pourrait avoir des impacts négatifs :

- Pollution des sols, du sous-sol, des eaux souterraines
- Modification des conditions hydrodynamiques et du régime thermique des eaux souterraines
- Altération des usages de l'eau (risque de pollution de l'eau potable)
- Servitude d'utilité publique concernant la ressource géothermique

En revanche, le projet aura des impacts positifs sur :

- Le climat et l'énergie
- La population, l'emploi et les activités

1.5 Mesures d'évitement, réduction et compensation des impacts

Tableau 3 : Présentation des mesures d'évitement, de réduction et compensation des principaux impacts, et des impacts résiduels

Milieux	Thématiques	Phases	Mesures	Impacts résiduels
MILIEU PHYSIQUE	Climat et énergie	Chantier	Engins de chantier aux normes Déplacements optimisés avec plan de circulation Limitation de vitesse 30 km/h sur le chantier Interdiction de brûler les déchets Utilisation de matériaux provenant à moins de 50 km	Négligeable
		Exploitation	/	Positif
	Sols et sous-sol	Chantier	Dispositif de fosses étanches récupérant les eaux Opération d'entretien et de ravitaillement sur des aires étanches et munies de déshuileur et non sur la zone de chantier Entretien des engins régulier très strict Ravitaillement des engins avec des pistolets anti-retour Curage régulier des déshuileurs et produits évacués vers des filières de traitement Stockage de produits dangereux sur des rétentions couvertes Locaux de stockage des produits seront fermés en dehors des heures de chantier Zones de chantier interdites au public Déchets du chantier stockés dans des contenants spécifiques Aucun dépôt sauvage sur le chantier Consignes de sécurité pour éviter tout accident En cas de pollution : retrait immédiat des terres souillées, dépollution des sols et des nappes, eaux de ruissellement dépolluées avant le rejet au milieu, évacuation des terres potentiellement polluées dans les filières de traitement adaptées	Négligeable
		Exploitation	/	Négligeable
	Topographie	Chantier et exploitation		Nul

Milieux	Thématiques	Phases	Mesures	Impacts résiduels
	Eaux souterraines	Chantier	Mesures concernant les sols et le sous-sol en phase chantier	Négligeable
		Exploitation	Les prescriptions du SAGE en vigueur seront mises en oeuvre	Modéré
	Eaux superficielles	Chantier et exploitation	Les eaux de ruissellement seront gérées de façon raisonnée en favorisant le drainage et la rétention	Nul
	Usages de l'eau	Chantier et exploitation	Mesures concernant les sols et le sous-sol en phase chantier, ainsi que les mesures concernant les eaux souterraines en phase d'exploitation	Négligeable
	Risques naturels	Inondations	Chantier et exploitation	Respect des règles indiquées dans le PPRi
Risque sismique		Bâtiments conçus dans les règles de l'art et adaptés au risque sismique		
MILIEU NATUREL	Habitats et flore	Chantier et exploitation	Adaptation du calendrier de travaux Présence d'un écologue de chantier Balisage des secteurs à Alpiste aquatique	Négligeable
	Faune	Chantier	Adaptation du calendrier de travaux Présence d'un écologue de chantier	Faible
		Exploitation	L'entretien extérieur des installations sera réalisé en fonction du degré de naturalité et des usages	Négligeable
	Continuités écologiques	Chantier et exploitation	/	Nul
	Equilibres biologiques		/	Négligeable
	Natura 2000		/	Négligeable
Paysage	Chantier	Zones d'emplacement et de stockages choisies pour ne pas dégrader le paysage Merlons temporaires à installer Soin particulier à l'entretien quotidien Remise en état des sites en fin de travaux	Modéré	

Milieux	Thématiques	Phases	Mesures	Impacts résiduels
PAYSAG E ET PATRIM OINE		Exploitation	/	Nul
	Patrimoine culturel	Chantier et exploitation	/	Nul
	Patrimoine archéologique	Chantier	Arrêt immédiat des travaux et contact de la SDAP en cas de découverte fortuite	Négligeable
		Exploitation	/	Nul
MILIEU HUMAIN	Population, emploi et activités	Chantier et exploitation	/	Positif
	Transport	Chantier	Signalisation du chantier sur la voirie Préservation des accès aux commerces, habitations	Négligeable
		Exploitation	/	Nul
	Bruit	Chantier	Heures de travaux : 7 h à 18 h Travail de nuit, les week-ends et jours fériés exceptionnellement sous réserve d'une autorisation Vitesse de circulation limitée à 30 km/h Circulation optimisée pour éviter les zones de croisement Engins conformes aux normes en vigueur Signaux sonores utilisés uniquement dans un but sécuritaire et si possible à fréquence modulée Chauffeurs d'engins sensibilisés à la réduction des émissions sonores	Faible
		Exploitation	/	Nul
	Qualité de l'air	Chantier	Traitement approprié des accès et des dessertes intérieures du chantier Bâchage des camions chaque fois que nécessaire (matériaux et/ou déchets volatils) et notamment en période de grand vent Stockage des matériaux à l'abri des vents dominants et limitation les stocks Installation un bac de lavage des roues des véhicules en sortie de chantier Optimisation des déplacements Vitesse de circulation des engins sur le chantier limitée à 30 km/h.	Négligeable

Milieux	Thématiques	Phases	Mesures	Impacts résiduels	
			Brûlage des déchets interdit		
		Exploitation	/	Nul	
	Sécurité publique	Chantier		Respect de la réglementation en matière de restriction d'accès et de signalisation Clôture et signalisation du chantier Sécurisation des déplacements sur le secteur Signalisation au riverain et usagers Communication auprès des riverains	Négligeable
		Exploitation		/	Nul
	Pollution lumineuse	Chantier et exploitation		Dispositifs d'éclairage conçus pour éviter émission de la lumière vers le haut Lampes à spectres à faible proportion d'UV Système d'éclairage équipé d'un dispositif d'adaptation de l'intensité lumineuse en fonction des périodes de la nuit	Négligeable
	Eaux usées	Chantier et exploitation		/	Nul
	Déchets	Chantier		Charte chantier vert Traitement des déchets par les filières agréées	Négligeable
		Exploitation		/	Nul
	Réseaux techniques	Chantier		DT envoyés aux gestionnaires des réseaux avant les travaux	Nul
		Exploitation		/	Nul
	Maitrise foncière	Chantier et exploitation			Négligeable
Servitudes d'utilité publique	Exploitation		Création d'un périmètre de protection de la ressource géothermique	Fort	
SANTÉ PUBLIQUE	Environnement sonore	Chantier et exploitation	/	Nul	
	Qualité de l'air				

Milieux	Thématiques	Phases	Mesures	Impacts résiduels
	Qualité de l'eau		Mêmes mesures que pour les eaux souterraines en phase chantier	Négligeable

Les mesures proposées permettent de fortement réduire les effets du projet, de faibles impacts persisteront sur certains domaines.

En phase chantier, les impacts suivants seront inévitables :

- Destruction d'habitats semi-naturels et de flore
- Dérangement de faune, voire destruction de gîtes
- Détérioration du paysage en phase chantier
- Nuisances sonores
- Production de déchets
- Coupures temporaires de réseaux au moment des raccordements

En phase exploitation, les impacts résiduels sont les suivants :

- Modification locale des conditions hydrodynamiques et du régime thermique des eaux souterraines
- Mise en place d'un périmètre de protection en vue de préserver la nappe utilisée par Nice Méridia d'autres prélèvements ou rejets préjudiciables au bon fonctionnement du réseau de chaleur

1.6 Effets cumulés des autres projets

Les projets ayant un impact à l'échelle de la basse vallée du Var, sur les communes de Nice et Saint-Laurent-du-Var ont été recherchés. Ainsi, une dizaine de projets a été retenue.

Les impacts négatifs des différents chantiers vont se cumuler. Cela induit une destruction supplémentaire d'habitats semi-naturels et de flore, des dérangements pour la faune, des nuisances sonores, une production de déchets, des risques de pollution de l'eau. En revanche, la concomitance des travaux permettra de réduire la durée de perturbation pour l'environnement.

L'EPA organisera une concertation avec les différents maîtres d'ouvrage afin de minimiser au maximum les gênes pour les riverains (paysage, circulation,...), en cohérence avec la charte chantier vert.

En phase d'exploitation, les effets cumulés s'exerceront sur les eaux souterraines.

Les projets ZAC Nice Méridia, Cap 3000 et ZAC Grand Arénas comprennent des constructions enterrées dans la plaine du Var (parkings sous-terrain et bâtiments avec niveaux enterrés). Les parkings enterrés de la ZAC Nice Méridia peuvent entraîner de légères variations du niveau de l'aquifère superficiel. L'impact hydrodynamique des parkings sous-terrain est anecdotique au regard de l'impact de l'exploitation géothermique projetée et qui plus est, des battements naturels de la nappe.

Le projet Nice Eco-Stadium comprend des prélèvements d'eau qui peuvent occasionner un rabattement de la nappe alluviale du Var. Toutefois, les débits prélevés (inférieurs au seuil de déclaration) ne devraient pas modifier les conditions hydrodynamiques de la nappe alluviale au droit du secteur Nice Méridia, d'autant que les points de prélèvements se situent à plus de 2 km du secteur Nice Méridia.

Le projet de la ligne de tramway Est-Ouest comprend des ouvrages géothermiques au niveau du centre de maintenance Nikaïa (2 puits de production et 2 puits de réinjection) Le schéma d'exploitation envisage un écart thermique de 5 °C et un débit moyen d'exploitation de 10 m³/h à une profondeur d'environ 15 m/sol. Il est à l'origine d'impacts hydrodynamique et thermique sur les eaux souterraines. Le centre de maintenance Nikaïa est à près de 300 m du périmètre Sud-Ouest du secteur Nice Méridia. Il a été pris en compte dans les simulations du schéma d'exploitation retenu de Nice Méridia, les effets sur les eaux souterraines seront faibles.

L'exploitation des eaux souterraines par IKEA et MERIDIA SMART ENERGIE comprend des prélèvements d'eau qui peuvent occasionner un rabattement de la nappe alluviale du Var. Toutefois, les débits prélevés (inférieurs au seuil de déclaration) ne devraient pas modifier les conditions hydrodynamiques de la nappe alluviale au droit du secteur Nice Méridia, d'autant que les points de prélèvements se situent à plus de 2 km du secteur Nice Méridia.

L'impact cumulé du projet avec les autres projets sur les eaux souterraines est faible.

1.7 Conformité aux documents cadre

La conformité du projet vis-à-vis des documents cadre a été vérifiée.

Tableau 4 : Liste des documents cadre identifiés sur le secteur Nice Méridia

Documents	Contraintes et objectifs	Actions de mise en compatibilité
Documents de gestion de la ressource en eau		
SDAGE	OF2 : Concrétiser la mise en œuvre du principe de non-dégradation des milieux aquatiques	Ensemble des mesures prises pour éviter ou réduire les impacts du projet Suivi des eaux souterraines et étude des impacts du projet
	OF4 : Renforcer la gestion de l'eau par bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau	Les enjeux du site (nappe alluviale peu profonde, usages AEP, géothermie, industriel,...) ont été pris en compte dans la conception du projet
SAGE	Art. 2 : Réserve de la nappe alluviale profonde pour l'usage eau potable	Respect des articles du règlement du SAGE en vigueur
	Art. 3 : Protection de la nappe alluviale contre l'intrusion du biseau salé	
	Art. 4 : Utilisation des eaux souterraines pour la production d'énergie géothermique	
	Art. 5 : Évaluation des incidences des projets sur les eaux souterraines	
Documents d'aménagement		
SRCE	Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques	Le projet se situe en dehors des éléments du SRCE et tient compte de la biodiversité
DTA06	Territoires à protéger (espaces remarquables, espaces agricoles,...)	Le projet se situe en dehors des territoires à protéger
SCoT	En cours d'élaboration	/
PDU	Pas de PDU à ce jour	/

Documents	Contraintes et objectifs	Actions de mise en compatibilité
PLH	Produire des logements	Energie disponible pour les logements
PADD	Préserver et valoriser un paysage et un environnement exemplaire Affirmer Nice comme une Métropole internationale	Valorisation de la ZAC Nice Méridia
PLU	Zones de reconquête urbaine basée sur les principes du développement durable et de la mixité fonctionnelle et sociale	Prise en compte de la performance énergétique des constructions
Documents de gestion de la qualité de l'air		
PRQA	Orientation 19 : définition d'une politique dynamique d'économie d'énergie	Energie sans combustions
PPA06	favoriser les énergies sans combustion	Energie sans combustions
PCAET	Favoriser les énergies renouvelables Développer les filières géothermie et thalassothermie.	Développement de la géothermie
SRCAE	Développer les filières géothermie et thalassothermie	Développement de la géothermie
Document de gestion des déchets		
PEDMA	Produire le moins de déchets possible, recycler le plus possible avant de traiter localement et dans les meilleurs délais les déchets résiduels en utilisant des procédés techniques fiables et éprouvés	Une charte chantier vert sera mise en place afin de gérer au mieux les déchets de chantier Un plan de gestion des déchets sera demandé aux entrepreneurs

Le projet est conforme à la réglementation des documents cadre.